

« Vente du Rafale - Jean-Marie Bockel: « Vente du Rafale en Egypte : une bonne nouvelle pour l'industrie de Défense et pour l'économie française » »

16/02/2015

Vente du Rafale - Jean-Marie Bockel: « Vente du Rafale en Egypte : une bonne nouvelle pour l'industrie de Défense et pour l'économie française »

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, signe aujourd'hui au Caire, au nom de la France, le contrat de vente à l'Egypte des 24 Rafales, d'une Frégate Multi-missions (Fremm), et de missiles pour un montant total estimé à plus de 5 milliards d'euros.

Je tiens à saluer ce premier succès à l'export de l'avion de combat français. C'est d'abord une excellente nouvelle pour l'ensemble de notre industrie de défense, qui témoigne des savoir-faire français dans ce domaine stratégique de haute technologie.

C'est ensuite une excellente nouvelle pour notre économie car la filière « défense » est porteuse d'emplois non-délocalisables – environ 165 000 emplois directs et indirects. Elle alimente également un vaste tissu de PME et contribue au dynamisme de nos exportations.

Face aux coupes budgétaires successives et à des commandes nationales en baisse, c'est enfin une excellente nouvelle pour la préservation de la loi de programmation militaire (LPM), et donc pour la pérennisation de nos capacités technologiques et industrielles.

Dans ce contexte, j'appelle le gouvernement à renforcer notre politique de soutien aux exportations d'armement, instrument stratégique au service de notre politique de défense et relais de croissance indispensable pour nos entreprises.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)